Avis d'appel public à la concurrence

**Pouvoir adjudicateur** :

Désignation :

SENN

Mairie de Guiscard

127 Rue du Général Leclerc

60640 GUISCARD

Téléphone : 03.44.43.20.22

E-Mail : secretariat.syndicats@guiscard.fr

Statut : Syndicat intercommunal à vocation unique

Activité(s) principale(s) :

* Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Profil d'acheteur :**

L'avis concerne un marché.

**Objet du marché** :

Réalisation d'un réseau de drainage parallèle à l'assainissement des EU sur la RD91 à Muirancourt.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :non

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de travaux : Exécution

**Lieu principal d'exécution :**

RD91 rue Saint Médard et rue de Siécourt

60640 Muirancourt

Code NUTS : FRE22

**CPV global à la consultation**

**CPV principal :** 45232453-2

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en marché unique.

L'acheteur n'exige pas de variantes mais les variantes proposées par les opérateurs économiques sont autorisées.

Le marché a une durée prévisionnelle de 2 mois.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %

Cette retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande ou éventuellement une caution personnelle et solidaire.

L'avance obligatoire est applicable. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

**Présentation de candidature :**

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :https://dume.chorus-pro.gouv.fr/).

**Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

**Capacité économique et financière :**

* Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
* **Capacité technique et professionnelle :**
* Mention des références travaux sur une période de 5 ans.
* Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même

**Procédure :** MAPA ouvert

**Visite sur site**

Visite sur site obligatoire

**Détails sur la visite** : Visite obligatoire durant la semaine du 12/05/2024, RDV devant l'église. RDV à prendre auprès d'ACP à contact@acp-vrd.fr.

**Critères d'attribution**

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés qui suivent :

|  |
| --- |
|  |
| **Critères** | | **Pondération** |
| Prix des prestations | | 40 points |
| Valeur technique | | 60 points |
| *Protection de l'environnement et gestion des déchets* | | *5 points* |
| *Qualité de la reconnaissance effectuée* | | *15 points* |
| *Qualité des matériaux proposés* | | *5 points* |
| *Moyens humains et adaptation au chantier* | | *10 points* |
| *Gestion de la sécurité* | | *10 points* |
| *Méthodologie d'intervention* | | *15 points* |

Modalités de mise en oeuvre des critères

**1.** Critère **Prix des prestations**

Apprécié au vu des informations suivantes : Comparaison des offres recevables par rapport à l'offre la moins élevée recevable

La notation du critère sera effectuée suivant la formule suivante : Formule inversement proportionnelle, soit : Note= (montant HT le moins élevé)/(montant HT proposé pour cette offre)\* note maxi

**2.** Le critère **Valeur technique** est défini par les sous-critères qui suivent :

Apprécié au vu des informations suivantes : Informations apportées par le candidat pour chaque sous-critère

**2.1.** Sous-critère Protection de l'environnement et gestion des déchets

Apprécié au vu des informations suivantes Moyens prévus pour garantir la qualité environnementale du chantier

**2.2.** Sous-critère Qualité de la reconnaissance effectuée

Apprécié au vu des informations suivantes Dossier photographique annoté avec les différentes spécifications de l'opération

**2.3.** Sous-critère Qualité des matériaux proposés

Apprécié au vu des informations suivantes Fiches techniques des matériaux prévus par l'entreprise

**2.4.** Sous-critère Moyens humains et adaptation au chantier

Apprécié au vu des informations suivantes CV et expérience du personnel d'encadrement prévu, équipe prévue pour réaliser l'opération

**2.5.** Sous-critère Gestion de la sécurité

Apprécié au vu des informations suivantes Moyens prévus pour gérer la sécurité du chantier et abords

**2.6.** Sous-critère Méthodologie d'intervention

Apprécié au vu des informations suivantes Planning organisationnel, phasage, précautions prises pour les usagers et riverains, ...

**Renseignements d'ordre administratif :**

Numéro de référence du marché : 25\_011B

La présente consultation est une consultation initiale.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 05/05/2025

*Date limite de réception des offres :* 02/06/2025 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Délivrance du DCE**

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

**Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par règlement par mandat administratif et virement du service public.

Modalités de financement des prestations : auto-financement

subventions.

**Avis périodique :**

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :** Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois :

* en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
* en qualité de membre de plusieurs groupements.

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif d'Amiens

**Introduction des recours :**  Les délais d'introduction des recours est de 2 mois....

**Conditions de remise des candidatures**

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr/.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

**Signature des documents transmis par le candidat**

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé(e) par chaque membre du groupement ou par le mandataire dument habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation). La production d'un document d'habilitation, signé de façon électronique par chaque membre du groupement, sera exigé du seul attributaire.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

**Autres Informations**

**Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.**

**Renseignements complémentaires**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande au moyen du profil d'acheteur au plus tard 7 jours avant la date limite de réception des plis.